

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2013

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1410)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE4

présenté par
Mme de La Raudière

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 23, supprimer les mots :

« et de régulation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La notion de régulation est incluse dans la notion de gouvernance. Il n'est donc pas nécessaire de la rajouter.